

The logo for INFN (Institut National des Français du Notariat) features the letters 'INFN' in a bold, sans-serif font. The 'I' and 'N' are white, while the 'F' and 'N' are blue. The background of the entire page is a close-up photograph of a golden notary seal, showing a figure holding a scale and a sword, with the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'NOTAIRE' visible.

LA GRANDE ÉCOLE

DU NOTARIAT

LES FORMATIONS

L'INFN a pour mission principale de former les professionnels du notariat, formation initiale et continue. La formation des futurs collaborateurs se compose du BTS Collaborateur juriste notarial, de plusieurs licences professionnelles métiers du notariat et du diplôme des métiers du notariat (DMN). La formation des futurs notaires comprend une voie professionnelle et une voie universitaire, cette dernière étant assurée en collaboration avec les universités auxquelles il convient d'ajouter le certificat d'aptitude aux fonctions de notaire obtenu à la suite de l'examen du contrôle des connaissances techniques (ECTT).

BAC +8

Voie unique *
Diplôme d'études supérieures
de notariat (DESN)

24 mois de formation
en alternance
(notaire-stagiaire)

ECCT

Certificat d'aptitude aux
fonctions de notaire (CAFN)

Examen de contrôle des
connaissances techniques (après
préparation obligatoire de
19 journées étalées sur 2 ans)

Notaire assistant
Notaire salarié
Notaire associé
Notaire titulaire de
son propre office
ou associé au
sein d'une société
titulaire de l'office

BAC +5

Master 2
mention ou spécialité
droit notarial

Master 2
en droit
ou équivalent

**Expérience
professionnelle**
dans un office notarial

(9 ans minimum dont 6 après l'obtention
du DMN - durées réduites à 4 ans en
cas de validation supplémentaire d'un
Master en droit ou équivalent)

BAC +4

Master 1
en droit ou en droit notarial

DMN
Diplôme des métiers
du notariat

Formation d'un an en alternance
3 modules + 1 séminaire

Rédacteur
d'actes courants
et complexes

BAC +3

**Licence
pro**
Métiers
du notariat
(ou licence
professionnelle
équivalente)

Rédacteur
d'actes courants

BAC +2

Licence en droit

**Licence
en droit**

BTS
**Collaborateur
juriste notarial**

Formation en
voie scolaire ou
en apprentissage,
en présentiel
ou à distance
6 unités

Formaliste
Rédacteur
d'actes simples
Négociateur
immobilier

DIPLÔME SUPÉRIEUR DE NOTARIAT

Le Diplôme supérieur de notariat (DSN) est obtenu à l'issue de la voie universitaire d'accès à la fonction de notaire. La formation associe, après un Master en droit notarial, un stage professionnel de 24 mois en alternance avec un enseignement organisé en 4 semestrialités. L'étudiant a le titre de "notaire stagiaire" au sein d'un office notarial.

MÉTIERS

Notaire assistant ou notaire salarié | Notaire associé ou titulaire de son propre office

DIPLÔME DE NOTAIRE

Le Diplôme de notaire permet d'accéder au métier de notaire à l'issue d'un parcours dit professionnel. Après un Master en droit, la formation en alternance associe un stage professionnel de 30 mois et 6 modules techniques. L'étudiant a le titre de "notaire stagiaire" au sein d'un office notarial.

MÉTIERS

Notaire assistant ou notaire salarié | Notaire associé ou titulaire de son propre office

La voie professionnelle et celle universitaire ont été fusionnées dans le cadre d'une réforme du 7 octobre 2022 dont les textes réglementaires d'application sont en cours d'élaboration.

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE NOTAIRE

L'examen de contrôle des connaissances techniques (ECCT) est une voie interne à la profession qui permet principalement aux collaborateurs titulaires du DMN (ou DIMN / diplôme de 1^{er} clerc) depuis au moins 6 ans et ayant au moins 9 ans d'expérience professionnelle, d'accéder au certificat d'aptitude aux fonctions de notaire (CAFN). Les conditions de durée sont réduites à 4 ans si le collaborateur est également titulaire d'un master en droit. L'ECCT est précédé d'une préparation se déroulant sur 2 ans.

MÉTIERS

Notaire assistant ou notaire salarié | Notaire associé ou titulaire de son propre office

DIPLÔME DES MÉTIERS DU NOTARIAT

Le DMN permet d'accéder en 1 an à des fonctions de rédacteur d'actes avec gestion des dossiers en autonomie partielle ou totale selon l'expérience. Les étudiants doivent suivre cette formation en alternance et justifier d'une pratique professionnelle d'un an pour pouvoir se présenter à l'examen.

MÉTIERS

Juriste rédacteur d'actes | Juriste rédacteur spécialisé

LICENCE PROFESSIONNELLE BAC +3

La licence professionnelle "Métiers du notariat" est un diplôme délivré dans le cadre d'une formation initiale à temps plein. La durée des études est d'une année comprenant un stage de 12 semaines. Possibilité de suivre cette formation en alternance ou à distance. Inscription possible en formation continue selon situation.

MÉTIERS

Assistant notarial | Rédacteur d'actes

BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL

BAC +2

Le BTS Collaborateur juriste notarial est un diplôme délivré dans le cadre d'une formation initiale à temps plein. La durée des études est de 2 ans (stage de 12 semaines à plein temps dans un office notarial, 7 semaines en 1^{re} année et 5 semaines en 2^e année). Possibilité de suivre la formation à distance ou en apprentissage.

MÉTIERS

Assistant notarial | Formaliste | Négociateur immobilier

ADMISSION

Un Master en droit notarial est indispensable.

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les universités

ADMISSION

Un Master en droit ou équivalent est indispensable.

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les sites de l'INFN

www.infn.fr > Sites d'enseignement

ADMISSION

Le DMN, DIMN ou diplôme de 1^{er} clerc est indispensable.

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les sites de l'INFN

www.infn.fr > Sites d'enseignement

ADMISSION

Licence professionnelle métiers du notariat, Licences professionnelles en droit, L3 droit.

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les sites de l'INFN

www.infn.fr > Sites d'enseignement

ADMISSION

BAC +2 (BTS Notariat et professions immobilières, L2 droit, L2 AES, DUT Carrières juridiques).

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les universités. Pour la formation à distance : contactez l'Université Lyon III ou le CNED

ADMISSION

Baccalauréat toutes filières (sur dossier).

Vous souhaitez candidater ?
Inscrivez-vous sur Parcoursup ou contactez les sites de l'INFN

www.infn.fr > Sites d'enseignement

Formation à distance : contactez l'INFN
Formation en apprentissage : cfa.infn@notaires.fr

UN MAILLAGE NATIONAL

L'INFN est un établissement national de formation regroupant 16 sites d'enseignement, répartis sur toute la France. Chaque site dispense des formations diplômantes ou certifiantes donnant accès aux métiers du notariat. 70 personnels administratifs et 950 enseignants encadrent plus de 4 700 étudiants. Choisir l'INFN, c'est opter pour une formation d'excellence, attractive et ouverte sur le monde.

AIX-EN-PROVENCE | BORDEAUX | CLERMONT-FERRAND
DIJON | LILLE | LYON | MONTPELLIER | NANCY | NANTES | NÎMES
PARIS | POITIERS | RENNES | ROUEN | STASBOURG | TOULOUSE



Restons connectés !



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Direction nationale : 35 rue du Général Foy - 75008 Paris

tél. 01 43 87 44 07 | fax 01 43 87 23 76

courriel infn@notaires.fr

contact référent handicap referenthandicap.infn@notaires.fr

www.infn.fr

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation ; Action de formation par apprentissage ; Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Édité avec le soutien de



BANQUE des
TERRITOIRES

